

13. Avez-vous mis en place un dispositif de transports en commun ou de covoiturage sur l'événement ?

> A savoir

Lors d'une manifestation, le transport peut représenter 75 à 80% des émissions de GES (gaz à effet de serre) dans l'atmosphère.

En ville, une conduite agressive peut augmenter jusqu'à 40 % votre consommation de carburant, soit 7 kg de CO2 pour 100 kms, **passer à l'écoconduite**.

80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture. En se regroupant, on diminue le nombre de véhicules et on partage les frais : **c'est le covoiturage**.

Il faut ¼ d'heure pour faire 3 kms à vélo et un trajet en voiture sur deux fait moins de 3 kms.

> Objectifs

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Réduire les impacts environnementaux.
- Faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en matière de transport.

> Nos conseils

- Inciter à utiliser les transports en commun ou à faire du covoiturage sur les supports de communication (site web, affiches, radio locale, presse...),
- Prévoir un emplacement dédié aux transports sur le site internet de la manifestation, pour :
 - permettre aux participants de laisser une proposition ou une demande de trajet,
 - informer des modes de transports : horaires des trains, plans de bus, horaires des navettes,
 - le covoiturage : www.gers-covoiturage.fr, www.covoituragers.com; www.covoiturage.fr
- Mettre en place un système de navettes en rotation régulière (manifestation multi-sites ou accès au site éloigné),
- Adopter l'éco conduite pour limiter vos consommations de carburant www.eco-conduite.net
- Sensibiliser aux transports doux tels que le vélo, la marche à pied,
- Associer des partenaires (constructeurs automobiles, entreprise de location,...), à la manifestation pour la promotion du développement durable et éventuelle mise à disposition de véhicules non polluants (GPL, Électrique),
- Créer des parkings à vélo sécurisés.

